



CCP GESTION SONORE

PUBLIC

Salariés (notamment artistes de la musique, personnels techniques dans le domaine du son, personnel administratifs) et employeurs du spectacle ou de toute manifestation culturelle.

NIVEAU REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement, l'usure et les limites de l'oreille humaine
- Prendre conscience du volume des instruments et plus spécifiquement en matière de musiques amplifiées
- Être informé des obligations légales et réglementaires et des responsabilités en découlant
- Gérer et prévenir le risque sonore

VALIDATION

CCP Gestion Sonore accrédité par le CPNEF-SV

CONTENUS

Physique du son : caractéristiques et mesures

Principes acoustiques :

- Principe de l'onde sonore
- Le décibel
- Propagation du son dans un lieu

Physiologie de l'appareil auditif et traumatismes

1 L'oreille : maîtriser le fonctionnement de l'oreille et les risques liés aux fortes pressions acoustiques

- Décomposition de l'oreille
- L'oreille interne/ l'oreille moyenne/ l'oreille externe
- Le tympan
- Les osselets
- La sensation auditive
- Les courbes isosoniques
- La perception des fréquences par l'oreille

2 Les traumatismes:

- Induction des lésions auditives par le bruit
- Conséquences des troubles auditifs
- Diagnostic des lésions (acouphène, hyperacousie, surdité)

Législation : états des lieux et perspectives d'évolutions

- La loi bruit : généralités
- Réglementation relative aux bruits du voisinage (décret du 31 août 2006)
- Réglementation spécifique aux établissements ou locaux recevant du public : le décret n° 98-1143 du 15 décembre 1998
- Les niveaux de responsabilités / obligations / risques encourus
- Problématiques des musiques classiques et autres spectacles

Moyens de prévention

- Equipement de protection individuel
- Moyen de prévention collectif: moyens techniques pour réduire le son, la correction acoustique d'un local, les appareils de mesure
- Systèmes de sonorisation dits modernes Line Source, Line Array et systèmes de rappel
- Ear Monitors
- Gestion des niveaux sonores du backline
- Traitement acoustique des lieux (théâtre, auditorium, opéra...)
- Systèmes d'analyse et de limitation
- Spécificités pour les studios de répétition et d'enregistrement
- Sensibilisation et accompagnement du public et pratiquants professionnels et amateurs de Musiques Amplifiées

DURÉE une journée (8h)

DATE 21 septembre 2015

NOMBRE DE PARTICIPANTS de 8 à 15

TARIF/STAGIAIRE 100€



LA CARTONNERIE

84 rue du Dr Lemoine 51100 Reims

T. 03 26 36 72 40 / F. 03 26 36 72 41

formation@cartonnerie.fr

en partenariat avec

